

Subsides pour projets de participation socioculturelle: La Fédération des CPAS a été entendue!

Les trois Fédérations de CPAS avaient interpellé le SPP Intégration sociale et le Cabinet de la Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale, en janvier dernier, à l'annonce d'une possible réduction des subsides destinés aux projets de participation socioculturelle des CPAS. En réponse à notre interpellation, le cabinet de Maggie De Block nous confirme que la Secrétaire d'Etat a introduit une demande pour maintenir ce montant nonobstant l'effort de réduction globale des dépenses demandé par le Gouvernement fédéral.

Les 11.084.000 euros seront dès lors garantis en 2013 pour les projets mis en place par les CPAS en vue de favoriser la participation socioculturelle et de lutter contre la pauvreté infantile.

Dans sa communication, le SPP IS précise que *"la réduction linéaire appliquée à ce montant a été compensée par des réaménagements et des économies réalisées dans d'autres domaines. Ces économies n'ont toutefois pas de conséquence directe pour les dépenses des CPAS."*

Enfin une bonne nouvelle!

Bernard Antoine
Directeur général
Fédération des CPAS